



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20<sup>ème</sup> séance du mardi 21 mai 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Nicolas Tripet « Taxes et bureaucratie : simplifier la vie des commerçants » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-et-un mai deux mil dix-neuf.

Le président :



Le secrétaire :